

# CHIFFRES CLÉS

## DES ENTREPRISES D'INSERTION

2022

BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ



la fédération  
des entreprises  
d'insertion

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Efficacité économique,  
finalité sociale

# Performance économique

101 M€ de produits  
dont 79% de C.A

79,9 M€ de chiffre d'affaires  
59,6 M€ de masse salariale redistribuée  
11,9 M€ d'aide aux postes perçues  
2,1 M€ d'aide du Conseil régional  
2 M€ d'impôts et taxes versés  
82% des entreprises sous statut commercial



Services et transports

Chiffre d'affaires

16,4 M€

Nombre d'ETPi

343

Nombre d'entreprises

16



Travail temporaire

Chiffre d'affaires

26,3 M€

Nombre d'ETPi

710

Nombre d'entreprises

16



Déchets

Chiffre d'affaires

30,3 M€

Nombre d'ETPi

314

Nombre d'entreprises

11



BTP

Chiffre d'affaires

6,9 M€

Nombre d'ETPi

126

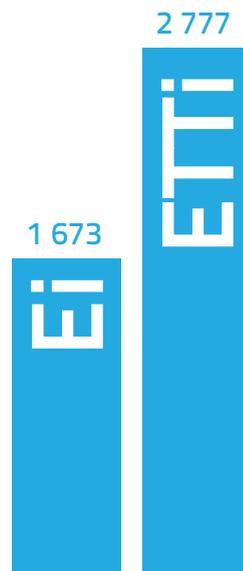
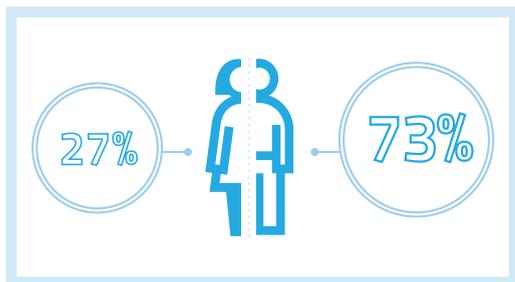
Nombre d'entreprises

7

# Parcours vers l'insertion durable

5 329 personnes | dont 84%  en parcours d'insertion

= 4 450 salariés en parcours d'insertion



Nombre de personnes en parcours d'insertion

## Profil des personnes en parcours d'insertion à leur entrée



Certains peuvent entrer dans plusieurs catégories et, à ce titre, être comptabilisés dans chacune des catégories.

# Performance sociale



## A l'issue du parcours



des personnes sortent directement dans l'emploi en CDI ou en CDD



poursuivent leur parcours en emploi dans une autre structure d'insertion ou de handicap, ou en formation



31% autres sorties

de réussite

# Les entreprises d'insertion en résumé

Au-delà de leur vocation économique, inhérente à toute entreprise, les entreprises d'insertion mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Par leur action, elles favorisent, chaque année, le retour à l'emploi de milliers de personnes en difficulté : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, etc.

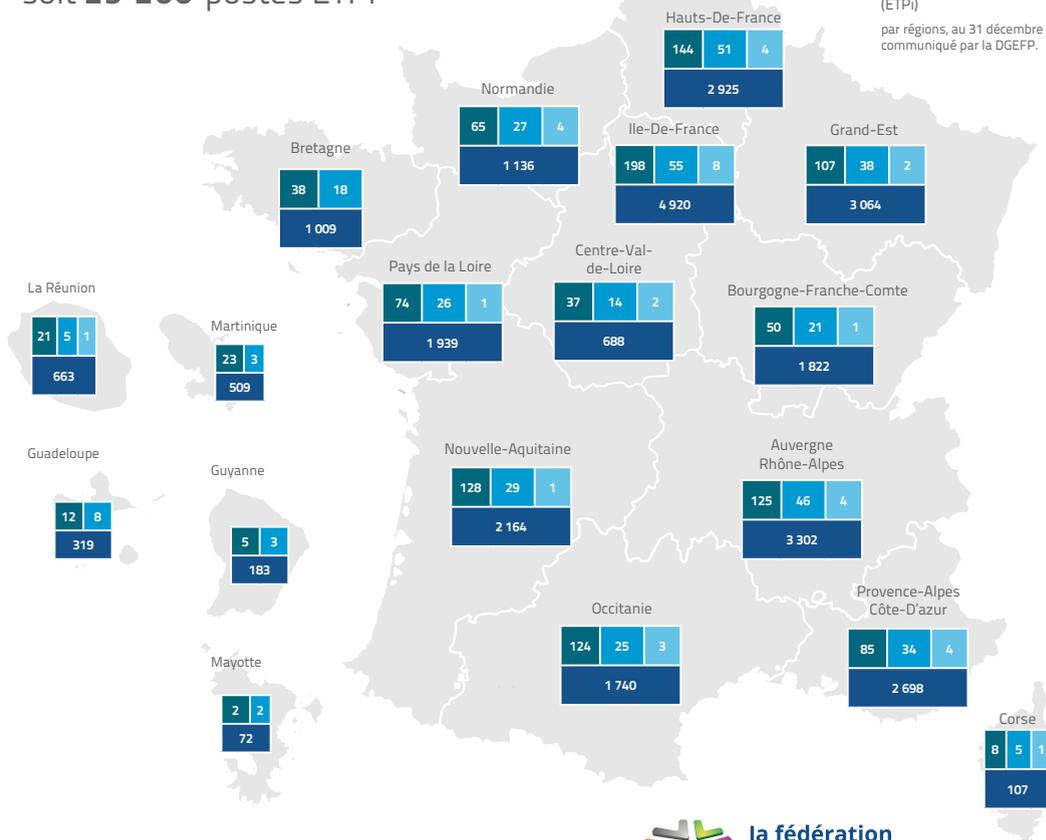
Les entreprises d'insertion (Ei), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI) mobilisent l'activité économique, par un contrat de travail ou par l'apport d'affaires, pour permettre aux personnes d'être immédiatement en situation de production et de construire un accompagnement socioprofessionnel qui vise l'insertion durable.

- > Des entreprises soumises aux **mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME.**
- > Des entreprises qui font le choix de la qualité, **déjà 140 d'entre elles sont labellisées RSEi par l'AFNOR.**
- > **Des ressources provenant à plus de 80%** de la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent.
- > Des entreprises **conventionnées par l'État** pour leur mission d'inclusion dont découle **une aide au poste** par ETP d'insertion.
- > Des moyens spécifiques **dédiés à l'accompagnement** et l'encadrement des personnes en parcours.
- > **Un contrat de travail de droit commun ou l'apport d'affaires** d'une durée maximale de 2 ans.

# 1 692 entreprises conventionnées en France pour 76 960 personnes en parcours d'insertion soit 29 260 postes ETPi

- Nombre d'EI
- Nombre d'ETTi
- Nombre d'EITi
- Nombre de postes d'insertion (ETPi)

par régions, au 31 décembre 2021,  
communiqué par la DGEFP.



Ces chiffres sont issus de données transmises par la DGEFP, de données collectées par la fédération auprès de ses adhérents et des publications de la DARES.

Avec le soutien de :



La fédération des entreprises d'insertion  
18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris  
Tél. 01 53 27 34 80 - contact@lesentreprisesdinsertion.org  
www.lesentreprisesdinsertion.org

@lafederationEI